



Les Ponts de Cé, commune de 13 703 habitants, membre d'Angers Loire Métropole est traversée par La Loire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Ville dispose des nombreux labels de qualité : ville fleurie, ville active et sportive, ville internet.

La municipalité fait également une part belle à la citoyenneté active : conseils de quartiers, plan climat élaboré avec les habitants, budget participatif, journée citoyenne, conseil municipal des jeunes, conseil municipal des enfants...

Elle est dotée d'un budget participatif et d'un plan climat communal élaboré avec les Ponts-de-Céais. Son budget annuel fait également l'objet d'un calcul de son impact climatique.

Sa saison culturelle, la centaine d'associations présentes, les 1800 abonnés de la Médiathèque municipale, les 32 clubs sportifs font des Ponts-de-Cé une ville animée à l'année.

**Lettre de motivation + CV
sont à envoyer par mail :
candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr**

Renseignements :

Marion POISSONNEAU
Directrice du CCAS
02 41 79 75 72

Sandra GUESDON
Responsable des Ressources Humaines
02 41 79 75 91
Sandra.guesdon@ville-lespontsdece.fr

**La Ville des Ponts-de-Cé recrute pour un remplacement Un AGENT DE NUIT (H/F)
au sein de la Résidence Autonomie « Les Champs Fleuris »
CDD de 2 mois - à temps complet**

Sous l'autorité de la responsable de la résidence autonomie l'agent de service aura pour missions principales :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Écouter, dialoguer et rassurer les personnes âgées.
- Remettre en température les plats et assurer le service des repas.
- Visiter les résidents.
- Accueillir et informer les visiteurs.
- Appeler et informer les services d'urgence et de secours au besoin.
- Nettoyer les locaux administratifs et les espaces collectifs.
- Assurer quelques tâches de lingerie

Profil et compétences :

Être autonome et organisé
Être à l'aise avec les personnes âgées
Savoir travailler en équipe
Savoir faire face aux imprévus et aux urgences
Faire preuve de discernement
Respecter la discrétion professionnelle

Conditions de travail :

CDD de 2 mois à compter de septembre 2026

Horaires : 20h45-6h45 en roulement :
1 semaine les lundis, mardi, samedis et dimanches
1 semaine les mercredis, jeudis et vendredis

Rémunération selon la grille d'agent social avec un taux horaire à 13,54€ brut.